



Le Conseil régional d'Île-de-France regroupe une assemblée d'élus, un exécutif et une administration. Il agit dans le cadre des compétences conférées aux régions par les lois de décentralisation mais aussi dans d'autres champs importants pour le territoire parmi lesquels l'enseignement supérieur et la recherche, l'environnement, la santé...

CAHIER D'ACTEUR SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉGULATION DES NANOTECHNOLOGIES

**La Conférence de citoyens sur les nanotechnologies
organisée en 2006-2007 par la Région Ile-de-France**

Avis et recommandations d'un panel de Franciliens

Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche, la Région Île-de-France a créé en 2005 le label *Domaine d'intérêt majeur* (DIM) accordé ensuite à 14 grandes thématiques. Cette labellisation entraîne un engagement financier régional important et pluriannuel. En 2006 se posait la question de la reconnaissance des nanosciences comme DIM. Pour alimenter sa réflexion, l'assemblée plénière régionale a souhaité expérimenter le format *Conférence de citoyens* qui permet de confronter un panel restreint de profanes en la matière aux enjeux posés par un sujet complexe comme celui des nanotechnologies.

À l'automne 2006, un comité pluridisciplinaire et indépendant a piloté le processus de formation du panel. Trois week-ends de travail ont mis les 15 citoyens franciliens volontaires, sélectionnés pour leur diversité, en capacité d'organiser une conférence publique. En janvier 2007, les auditions publiques, retransmises en direct sur Internet, ont pris la forme

de tables rondes centrées sur des thèmes choisis par le panel. Celui-ci a achevé son travail par une rédaction à huis clos des avis et recommandations qu'il a rendus publics lors d'une conférence de presse. La Région les a ensuite relayés aux niveaux national et européen. Un site Internet dédié permettait de suivre l'ensemble du processus.



**Un documentaire de 52 minutes
sur la Conférence de citoyens 2006-2007**

COORDONNÉES

Région Île-de-France
35 boulevard des Invalides
75007 Paris
www.iledefrance.fr
N°Azur : 0 810 18 18 18



« Les citoyens auditionnent les experts en public »

Quels avis et recommandations ?

Respectueuse du panel citoyen, la Région rapporte ci-dessous l'introduction générale du document qu'il a rédigé suivi de ses avis et recommandations. La version complète du document qui met en perspective les enjeux des nanotechnologies par domaines d'application est disponible à l'adresse :

<http://espaceprojets.iledefrance.fr>, à la rubrique NanoCitoyens.

Introduction

Nous, citoyens hommes et femmes d'Île-de-France, avec nos différences, nos particularités et notre diversité, avons débattu des enjeux liés au développement des nanotechnologies.

Nous adressons nos avis et recommandations aux élus du Conseil régional.

Face au monde des nanotechnologies, nous éprouvons beaucoup de curiosité mais avons également beaucoup d'interrogations. Les nanotechnologies représentent un monde fait de complexité qu'il est difficile de comprendre, de s'approprier et face auquel l'accès à l'information s'avère un défi.

La complexité du nanomonde nous pousse aux réflexions suivantes :

Cette complexité suscite de l'inquiétude. D'abord parce que le risque existe que les personnes qui ont le savoir décident pour nous sans nous tenir informés ; cela représente un danger pour la démocratie. Par ailleurs, du fait du manque de connaissance des citoyens sur le développement des nanotechnologies, il est légitime de craindre des dérapages.

Il nous semble que, dans cet univers complexe, la difficulté à s'approprier les problèmes, à les comprendre et à prendre des décisions implique de se donner du temps pour s'informer. Des efforts sont nécessaires pour pouvoir participer au débat.

Notre avis

Notre groupe se déclare majoritairement favorable aux nanotechnologies, et ce pour une pluralité de raisons. Les nanotechnologies représentent indéniablement un progrès et même un espoir pour le monde d'aujourd'hui et de demain que ce soit dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne, de notre environnement et de notre cadre de vie. Ces nanotechnologies constituent également un espoir en vue d'améliorer l'aide aux pays en voie de développement.

En outre, ces nanotechnologies sont incontournables d'un point de vue économique. Leur développement représente un enjeu en termes de créations de richesses et d'emplois.

Toutefois, nous émettons des conditions :

- > Nous ne voulons pas d'une société « Big Brother ».
- > Il serait inacceptable que le profit économique lié aux nanotechnologies se fasse au détriment de l'éthique.
- > Nous souhaitons l'établissement de règles encadrant le développement des nanotechnologies parce que les nanoparticules sont potentiellement dangereuses, parce que les risques sur l'environnement et la vie sont réels... Nous nous sentons responsables de notre planète et de notre cadre de vie. Cela implique l'obligation du respect de l'environnement et de l'écosystème.

Nos recommandations

- > Chaque industriel doit être moralement responsable des risques écologiques et sanitaires encourus par le développement des nanotechnologies.
- > Nous demandons la mise en place de mesures destinées aux industriels de la région Île-de-France : prendre des précautions, mettre en place un protocole de manipulation des produits contenant des structures à l'échelle nano. La Région élaborera une charte de transparence qu'ils devront appliquer : étiquetage, évaluation des risques etc.
- > Le constat est que des nanoproduits ont déjà intégré le marché en dépit du manque de recherche sur leur dangerosité. La législation sanitaire et environnementale actuelle n'est pas adaptée à l'utilisation des matériaux à « l'échelle nano ». Au regard de cette absence, il paraît indispensable de respecter le principe de précaution.
- > Un étiquetage précis et clair doit être apposé sur les produits issus des nanotechnologies afin d'informer les consommateurs.
- > Concernant la communication sur ces nanotechnologies, nous souhaitons une diffusion très large dans un langage accessible à tous, et sur tous les supports (presse, radio, TV, Internet...).
- > Par ailleurs, nous souhaitons un développement des moyens budgétaires alloués à la CNIL. Nous attendons la mise en place d'actions de sensibilisation sur le respect des libertés individuelles à l'échelle de l'Union Européenne.
- > Nous préconisons un partenariat avec les principales associations de consommateurs reconnues, qui serviront de relais avec les citoyens.
- > Nous souhaitons le renforcement de la recherche, élément clef pour explorer les

enjeux de l'infiniment petit. Cette recherche devra s'orienter vers des réels objectifs scientifiques ; en effet les nanoparticules ne répondent plus aux lois physiques traditionnelles et nécessitent une discipline et des outils d'exploration très spécifiques.

En conclusion, pour représenter les intérêts des citoyens, nous souhaitons la création d'une instance indépendante composée de :

- > personnalités politiques ;
- > scientifiques ;
- > philosophes ;
- > membres de comités d'éthique ;
- > citoyens représentatifs ;
(membres d'associations reconnues).

Cette instance aura pour missions de :

- > veiller au respect de l'éthique ;
- > surveiller les recherches des laboratoires ;
- > donner un avis sur la poursuite de ces recherches ;
- > vérifier la bonne utilisation des fonds investis par la Région ;
- > faire une nomenclature des produits potentiellement dangereux ;
- > établir une traçabilité des nanoparticules de la production à la destruction ou au recyclage ;
- > communiquer le résultat de ses travaux et de ses conclusions aux citoyens.
- > ...

En vue de mener à bien ses missions, cette instance sera dotée par le Conseil régional de moyens financiers nécessaires.

Enfin, nous souhaitons que notre groupe **soit informé de l'usage qui sera fait de ses recommandations.**



Paroles de citoyens (extraits du film

« Les nanos et nous »*).

- > *Paul-Henri :*
« Rien que le sujet, ça m'amuse, c'est intéressant. Les nanotechnologies, pour moi qui suis assez fan de nouvelles technologies, on est en plein dedans (...). On me demande mon avis, alors j'y vais. »
- > *Abid :*
« J'ai envie de participer et de leur poser des questions parce que j'ai quand même des craintes et des angoisses. »
- > *Nicole :*
« C'est le progrès (...). Jusqu'à quel point ? Ça me fait quand même un peu peur. »
- > *Shérazade :*
« Est-ce qu'il faut créer un nouveau droit qui serait le droit des nanotechnologies ? »



* Film réalisé par David Hover et produit par le Conseil Régional d'Île-de-France.



> Pour en savoir plus sur la Conférence de Citoyens sur les nanotechnologies organisée par le Conseil régional d'Ile-de-France :

<http://espaceprojets.iledefrance.fr> (rubrique NanoCitoyens).

L'attention est grande lors des tables rondes et des auditions.

SYNTHÈSE

Les avis et recommandations émis par les 15 Franciliens à l'issue de la Conférence de citoyens sur les nanotechnologies s'adressaient à plusieurs niveaux de décision politique. La plupart des propositions concernaient des enjeux qui doivent être traités au niveau national ou européen. C'est en particulier le cas de la création d'un observatoire ou l'adoption de nouvelles réglementations spécifiques aux nanotechnologies. D'autres propositions qui pouvaient trouver une réponse au niveau régional ont été prises en compte, notamment par l'intermédiaire du réseau de chercheurs en nanosciences rassemblés dans le réseau C'Nano Ile-de-France.

Ainsi, le Conseil régional a décidé de renforcer son soutien

financier pour le développement de recherches orientées vers une meilleure compréhension des propriétés nouvelles, physiques et chimiques, des objets à taille nanométrique. Depuis 2007, plus de 13 millions d'euros ont été accordés par le Conseil régional d'Ile-de-France au réseau C'Nano qui développe un effort de recherche sans précédent et sans équivalent sur les enjeux éco-toxicologiques des nanoparticules.

La Région a également souhaité qu'un représentant d'une association oeuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement siège dans le comité de pilotage du réseau C'Nano Ile-de-France, une proposition acceptée par les scientifiques du réseau. En outre, les enjeux juridiques

et éthiques dont l'importance avait été fortement soulignée par le panel citoyen sont désormais traités spécifiquement au sein du réseau qui bénéficie de la participation active d'une chercheuse d'un laboratoire du CNRS dont les activités concernent le droit des nouvelles technologies et le droit des personnes humaines.

L'organisation de la Conférence de citoyens de la Région Ile-de-France sur les nanotechnologies a souligné l'importance des débats publics. Au regard des enjeux des nanosciences et des nanotechnologies, les propositions et avis émis début 2007 par les citoyens franciliens gardent toute leur actualité.

